

AR Prefecture

063-256301375-20230315-CA2022MANOIR-BF
Reçu le 28/03/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20230310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 15 Mars à 18h15, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Charbonnières les Vieilles, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 28/02/2023.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 70

Votants : 77 (dont 1 double voix et 6 pouvoirs)

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022 du budget annexe MANOIR
DE VEYGOUX**

Le Président présente les résultats du compte de gestion tenu par Monsieur le Receveur, qui sont en tout point conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M4,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, qui se retire pour le vote,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion de l'exercice 2022,

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE : le compte de gestion pour l'exercice 2022 du budget annexe MANOIR DE VEYGOUX établi par le Trésorier Municipal.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL

